

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11 L'an deux mille vingt quatre
Présents : 10 Le 25 janvier à 19 heures 00
Pouvoir : 00 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents : 01 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher
LATAPY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2024

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE,
Mme Sophie BAEZ, M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE,
M. Guillaume JOLLES, Mme Fanny LUSSAC, Mme Frédérique MONIER,

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Fanny LUSSAC

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024-005 DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ COMMUNAL
AU SDEEG**

Par son action au service des collectivités girondines, le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) contribue à l'aménagement du territoire, avec le souci permanent de garantir un service public de qualité et de proximité.

Afin de garantir ce service il est nécessaire aux collectivités territoriales de nommer un délégué pour un échange de qualité entre le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) et la collectivité territoriale.

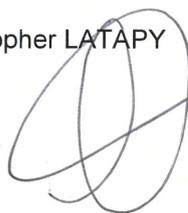
De ce fait conseil municipal, après avoir délibéré,
Désigne : Monsieur Laurent BELLES délégué au SDEEG

Vote :

Pour : 10/10
Contre : 00/10
Abstention : 00/10

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.
Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 25 janvier 2024

Le Maire,
M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance
Mme Fanny LUSSAC

